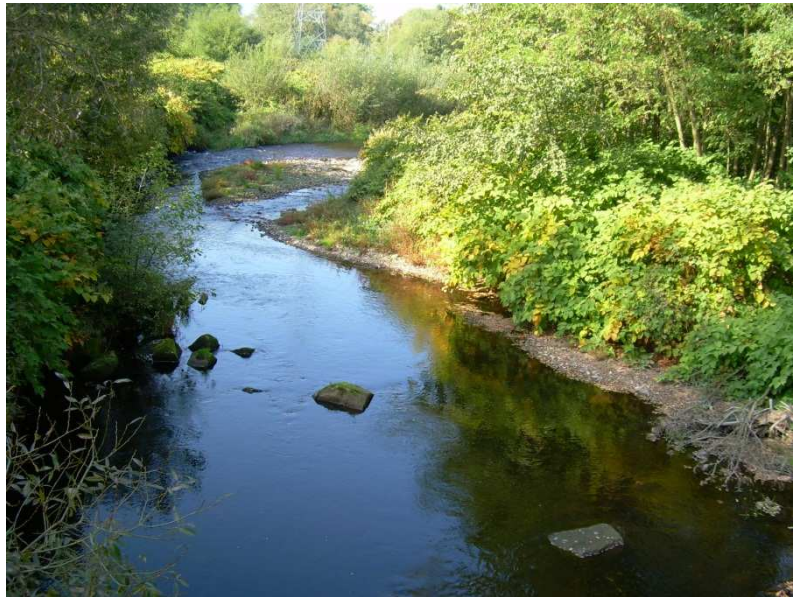


# SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU GIËSSËN ET DE LA LIËPVRËTTË



## RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

\*\*\*\*\*

ADOpte LE

Avec la participation financière de :



Communauté de Communes de Sélestat



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conseil Général



Haut-Rhin

*L'arrêté interpréfectoral du 13 juillet 2004 a fixé le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette*

.....

*La composition de la Commission Locale de l'Eau a été fixée par arrêté interpréfectoral du 21 avril 2006 et renouvelée par arrêté du 22 octobre 2012*

## 1. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

Depuis mi-2006, le SAGE Giessen-Lièpvrette est dans sa phase d'élaboration.

Le 8 novembre 2007, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Giessen-Lièpvrette a approuvé l'état des lieux des milieux et des usages et le diagnostic du SAGE a, quant à lui, a été validé par la CLE le 9 décembre 2009.

Lors de la plénière du 12 décembre 2011, la Commission Locale de l'Eau a décidé de sa stratégie future. Cette stratégie se décline en 5 objectifs prioritaires, qui devront dès lors être traduits dans les documents qui composeront le SAGE, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource et le Règlement. Les objectifs prioritaires qui découlent de cette stratégie sont les suivants :

- Objectif n°1 : Favoriser une gestion équilibrée des milieux aquatiques et humides fonctionnels dans la perspective de l'atteinte du bon état
- Objectif n°2 : Assurer un équilibre quantitatif entre les besoins en eau des différents usages et la disponibilité de la ressource
- Objectif n°3 : Améliorer la gouvernance de l'eau
- Objectif n°4 : Résoudre les problèmes persistants de pollutions ponctuelles et diffuses
- Objectif n°5 : Limiter et prévenir le risque inondations

Le projet de SAGE a été validé par la Commission Locale de l'Eau lors de sa plénière du 25 juin 2013. Suite à la consultation des assemblées en 2013, le SAGE a été soumis à enquête publique, qui s'est déroulée du 29 septembre au 31 octobre 2014. La participation a été assez faible.

## 2. REUNIONS

### ➤ *Commission Locale de l'Eau*

La Commission Locale de l'eau s'est réunie 3 fois en 2014

#### CLE du 3 février 2014

Le 3 février 2014, la CLE s'est réunie à Villé. Il s'agissait de procéder aux modifications suite aux avis des assemblées, afin de pouvoir lancer l'enquête publique.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la consultation des assemblées
- Modifications proposées suite aux remarques des assemblées
- Validation du projet de SAGE modifié
- Suite du processus

- Points divers

21 membres de la CLE étaient présents, ainsi que 10 invités.

CLE du 30 septembre 2014

Le 30 septembre 2014, la CLE s'est réunie à Sélestat. La CLE a été réinstallée suite aux élections municipales, et le collège des élus a procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents de la CLE. Cela a été l'occasion de présenter le SAGE aux nouveaux élus avant le démarrage de l'enquête publique.

L'ordre du jour était le suivant :

- Désignation du Président et des Vice-Présidents
- Désignation du bureau
- Présentation du SAGE aux nouveaux membres de la CLE
- Avis de l'autorité environnementale
- L'enquête publique du SAGE
- Points divers

22 membres de la CLE étaient présents, ainsi que 11 invités.

CLE du 9 décembre 2014

Le 9 décembre 2014, la CLE s'est réunie à Villé et a validé la modification du règlement du SAGE suite à l'enquête publique et en réponse au procès-verbal du commissaire enquêteur.

L'ordre du jour était le suivant :

- Analyse de l'avis de l'autorité environnementale
- Enquête publique
  - Bilan de l'enquête
  - Mémoire en réponse au PV de synthèse
- Points divers

21 membres de la CLE étaient présents, ainsi que 8 invités.

➤ *Bureau de la CLE*

Le bureau de la CLE s'est réuni 2 fois en 2014

Bureau du 17 janvier 2014

Le 17 janvier 2014 à Sélestat, le bureau s'est réuni pour l'examen des modifications du projet de SAGE suite à la consultation des assemblées.

L'ordre du jour était le suivant :

- Modifications du projet de SAGE
- Préparation de la CLE
- Divers

10 personnes assistaient à cette séance.

Bureau du 19 novembre 2014

Le 19 novembre 2014 à Sélestat, le bureau s'est réuni pour l'examen du mémoire en réponse suite à l'enquête publique du SAGE.

L'ordre du jour était le suivant :

- Avis de l'autorité environnementale : suite à donner
- Mémoire en question du Commissaire enquêteur : préparation du mémoire en réponse
- Divers

10 personnes assistaient à cette séance.

### 3. COMMUNICATION

Dans le cadre de l'enquête publique, le SAGE a fait l'objet d'un article dans les DNA paru le 23 octobre 2014, disponible en annexe.

Une page internet sur le site du Conseil Général du Bas-Rhin a par ailleurs été créée spécialement dans le cadre de l'enquête publique et la mise à disposition des documents au public.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau  
Giessen-Lièpvrette

Jean-Marc RIEBEL

#### 4. ANNEXES :

➤ *Délibérations de la CLE*

Réunion plénière de la CLE du 3 février 2014

## Délibération n°14-01

### Approbation du projet de SAGE modifié

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;
- Vu la délibération n°13-08 de la CLE portant approbation du projet de SAGE Giessen-Lièpvrette
- Vu l'ensemble des avis reçus suite à la consultation des assemblées sur le projet de SAGE

Et après avoir délibéré,

#### DECIDE

- D'approuver le projet de SAGE modifié suite à la consultation des assemblées qui s'est déroulée d'août à décembre 2013, comprenant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau, le règlement et le rapport environnemental
- De transmettre, conformément à l'article R. 122-21 du Code de l'Environnement, le projet de SAGE, le rapport environnemental ainsi que les avis des assemblées à l'autorité environnementale

Nombre de votants : 31 (21 présents + 10 pouvoirs)  
Pour : 31  
Contre : 0  
Abstention : 0

Villé, le 3 février 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette

Jean-Marc RIEBEL

Réunion plénière de la CLE du 30 septembre 2014

## Délibération n°14-02

### Election du Président de la CLE

- Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n°2006-1772 du 26 décembre 2006 et le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu le règlement intérieur adopté le 12 septembre 2006 et modifié le 8 novembre 2007 ;
- Vu les candidats déclarés,

Et après vote du Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

M. Jean Marc RIEBEL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été installé.

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 2

Sélestat, le 30 septembre 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette

Réunion plénière de la CLE du 30 septembre 2014

## Délibération n°14-03

### Election des Vice-Présidents de la CLE

- Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n°2006-1772 du 26 décembre 2006 et le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement de la CLE adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;
- Après appel à candidature du Président,

Et après vote du Collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,

- M. Charles ANDREA et
- M. Pierrot HESTIN

Ont été élu à la majorité absolue.

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 2

Sélestat, le 30 septembre 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette

Réunion plénière de la CLE du 30 septembre 2014

## Délibération n°14-04

### Désignation du bureau de la CLE

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n°2006-1772 du 26 décembre 2006 et le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement de la CLE adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;

A DESIGNE,

En plus du Président et des 2 vice-présidents.

Collège des élus : M. Serge JANUS  
M. Claude ABEL  
M. Bernard MARTIN

Collège des usagers : ARMUE  
Chambre d'Agriculture  
Alsace Nature

Collège de l'Etat : DDT 67  
DDT 68  
DREAL Alsace

Comme membres du bureau

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Sélestat, le 30 septembre 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette

Réunion plénière de la CLE du 30 septembre 2014

Délibération n°14-05

Rapport d'activités 2013

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;

Et après avoir délibéré,

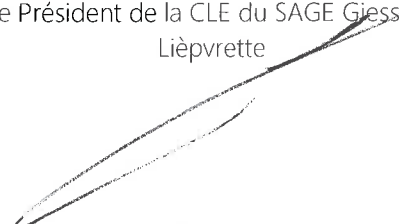
DECIDE

- De valider le rapport d'activités 2013 de la Commission Locale de l'Eau

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Sélestat, le 30 septembre 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette



Réunion plénière de la CLE du 9 décembre 2014

## Délibération n°14-06

### Mémoire en réponse au PV de synthèse de l'enquête publique et modification du projet de SAGE

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Lièpvrette,

- Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et modifiant le Code de l'environnement ;
- Vu les règles de fonctionnement adoptées le 12 septembre 2006 et modifiées le 15 janvier 2013 ;
- Vu la délibération de la Commission Locale de l'Eau du ~~24~~ 2013 approuvant le projet de SAGE
- Vu la décision du 13/05/2014 du tribunal administratif de Strasbourg désignant Madame Adèle VINCENT comme Commissaire Enquêteur sur le projet de SAGE
- Vu le procès-verbal de synthèse transmis le 5/11/2014 par le Commissaire Enquêteur

Et après avoir délibéré,

#### DECIDE

- De valider le mémoire en réponse qui sera transmis au Commissaire Enquêteur
- D'accepter de modifier le projet de SAGE tel que proposé dans le mémoire en réponse

Nombre de votants : 29 (dont 4 parrains)  
Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Villé, le 9 décembre 2014

Le Président de la CLE du SAGE Giessen-  
Lièpvrette

➤ *Article sur le SAGE dans les DNA*

## FAITS DIVERS



Un arbre s'est couché entre les bans de Benfeld et Huttenheim (chemin piétonnier le long du Muhlbach). PHOTO DNA

## CENTRE-ALSACE

## Peu de dégâts après les intempéries

Les intempéries qui ont frappé l'Alsace mardi soir n'ont causé que très peu de dégâts en Centre-Alsace. Les pompiers n'ont d'ailleurs pas eu à intervenir, si ce n'est ceux de Benfeld, à une seule reprise, pour quelques branches sur la route entre Benfeld et Rosfeld. Dans ce secteur, un arbre

s'est couché entre les bans communaux de Benfeld et Huttenheim, bloquant le chemin piétonnier d'accès entre les deux communes le long du Muhlbach. A Kertzfeld, le panneau « Gare de Benfeld » fixé sur le local à vélos côté Kertzfeld a été arraché à moitié par le vent, balançant dangereusement juste à l'endroit où s'arrêtent les cars et la SNCF est prévenue.

## EN RELIEF

## CENTRE-ALSACE

## Le SAGE attend son heure

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Giessen et de la Liepvette) est un document de planification destiné à gérer la ressource en eau, instauré à l'échelle du bassin versant du Giessen de la Liepvette, concernant donc les vallées de Villé, Sainte-Marie-aux-Mines ainsi que le secteur de Sélestat. Il s'agit d'un outil de mise en œuvre de la directive-cadre européenne sur l'eau, qui est la pierre angulaire de la réglementation européenne en matière de protection de la ressource en eau.

## Assurer une « bonne fonctionnalité » des milieux aquatiques

En Alsace centrale, le SAGE a été entrepris en 2006 avec la création d'une commission locale de l'eau, laquelle a validé un diagnostic en 2009 puis proposé une stratégie « visant à assurer la bonne fonctionnalité des milieux aquatiques ainsi qu'un bon équilibre entre les besoins en eau et les disponibilités, sachant que les cours d'eau concernés ont un débit très variable », décrit Emmanuelle Siry, animatrice du SAGE.

L'enquête publique qui suit actuellement son cours représente une nouvelle étape avant l'approbation du plan d'actions. Le commissaire-enquê-

teur tiendra encore une permanence au siège de la communauté de communes de Sélestat ce vendredi 24 octobre de 10 h à 12 h.

« Nous espérons une validation définitive du SAGE par arrêté préfectoral au début de l'année prochaine. » Le SAGE s'imposera ensuite à tous les autres documents d'urbanisme existant (PLU, SCOT, etc).

## Quatre millions d'euros en six ans

Concrètement, le SAGE visera la mise en place de formations pour les élus et usagers au sujet de cette mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Plus significativement, des études seront lancées pour la modification des ouvrages d'art sur le Giessen et la Liepvette, dans le but de restaurer la continuité écologique. Concrètement, aucun ouvrage d'art ne devra entraver la remontée des poissons et le transit des sédiments. Des travaux devront donc être entrepris pour modifier certains ouvrages, restaurer les cours d'eau et les zones humides. Ils ont été estimés à un montant de quatre millions d'euros répartis sur une période de six ans.

L'enquête publique se déroule jusqu'au 31 octobre. Renseignements : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

JF-O

## CONCERT

## SÉLESTAT

## Susan Albers et Michel Voncken



Susan Albers se produira demain soir chez Michelonne avec Michel Voncken. DOCUMENT REMIS

C'est à un concert exceptionnel que l'enseigne sélestadienne Michelonne invite vendredi, sur réservation puisque deux pointures internationales de la variété et de la musique populaire se produiront. Le Néerlandais Michel Voncken, virtuose du clavier et de l'orgue, et l'Allemande Susan Albers, qui chante, compose et manie elle aussi

le clavier avec talent, vont livrer un aperçu de leur savoir-faire musical autour d'un clavier arrangeur d'une marque célèbre.

► Vendredi 24 octobre à 19h, Magasin Michelonne Music, 81 route de Colmar. Uniquement sur réservation au 03 88 92 13 74 ou par courriel : [michelonne.guillaume@orange.fr](mailto:michelonne.guillaume@orange.fr)

## SÉLESTAT Avant-première au cinéma Sélect

## Tout ou presque sur le cabaret alsacien

L'association des producteurs audiovisuels d'Alsace (APAA) a récemment fait son cinéma au Sélect en proposant l'avant-première d'un film de Gabriel Goubet sur le cabaret alsacien.

Le défi était osé, il a été relevé avec brio. Gabriel Goubet, jeune réalisateur "de l'intérieur" a osé réaliser un film sur le cabaret alsacien. L'aventure n'a pas été simple : entre l'écriture, les recherches de financement, le tournage, le montage et la réalisation finale, il a fallu deux années pour que le film arrive à maturation et à la post-production. Grâce à l'APAA, à Seppia (la maison de production du film) et à France 3 Alsace, une petite dizaine de dates pour des avant-premières en région ont été programmées, le public venant à la rencontre du cabaret alsacien et du réalisateur.



Caméra à l'épaule, Gabriel Goubet propose sa vision et son approche du cabaret Alsacien. DOCUMENT REMIS

## De la Choucrouterie au S'brankessele

Et l'une des forces du film est là : venir à la rencontre de tous, dialectophone ou pas, Alsacien "de souche" ou pas, amoureux du théâtre et du cabaret ou pas, tant aujourd'hui cette culture fait partie du patrimoine régional. En l'espace de 52 minutes, Gabriel Goubet nous fait pénétrer dans l'univers du cabaret satirique à l'alsacienne, qui lui-même puise ses origines dans le cabaret Rhénan, du côté de Bâle et de l'Allemagne. Sur les traces de Germain Muller et du Barabli, on rentre dans les coulisses de la Choucrouterie de Roger Siffer à Strasbourg, on s'installe dans les coulisses de la Revue Scoute à Schiltigheim, on suit la route jusqu'à Triembach-au-Val pour

découvrir la troupe du S'brankessele de Jean-Georges Hirschfeld. A Mulhouse on croise les Herre-n-Owe et les Dame-n-Owe et on va jusqu'à Bâle, justement, où la famille Rasser a repris le flambeau du grand-père Alfred, le cabaretiste alémanique qui travaillait avec Germain Muller en Suisse pendant l'occupation, la boucle est bouclée. Si le film se veut une enquête sur le phénomène du cabaret alsacien et que le réalisateur cherche pour cela à joindre l'inénarrable Christian Hann, c'est Lionel Heinerich, metteur en scène et passionné qui résume le mieux cet engouement en rappelant ce que disait Germain Muller : « Il faut savoir se moquer des autres et surtout de soi-même. » Le cabaret satirique alsacien,

c'est aujourd'hui près de 400 troupes dans autant de communes ou presque sur l'ensemble de la région, c'est toujours un vocabulaire fleuri dans une langue affective avec pas loin de 100 000 spectateurs par saison. « J'ai voulu faire un film qu'une grand-mère peut montrer à ses petits-enfants, car tout le monde s'y retrouve. Un film utile, générationnel et territorial, qui met en avant un patrimoine vivant qui perdurera », souligne Gabriel Goubet le "Häsebock" de la région Rhône-Alpes, qui réalise là une œuvre belle et douce à la fois, un hymne au bien-être et au bon vivre, un hommage à l'Alsace. ■

M.K

► Diffusion sur France 3 Alsace 1 25 octobre à 15 h 20.

## SÉLESTAT Club Vosgien et Schwarzwaldverein

## Déjà 48 ans de randonnées en commun

Le Club Vosgien Sélestat-HK et le Schwarzwaldverein de Waldkirch-Kandel sont partis ensemble à la découverte des hauteurs de la ville de Waldkirch.

75 RANDONNEURS du Schwarzwaldverein de Waldkirch et du Club Vosgien de Sélestat Huaut-Koenigsbourg ont récemment cheminé en commun au départ du plan d'eau sur les beaux sentiers bordés de pin douglas majestueux et conduisant au Parc Aventure du « Sentier des Cimes » qui domine la ville de Waldkirch.

Les randonneurs alsaciens ont découvert avec joie des parcours « aériens » sécurisés dans les branches des arbres remarquables du parc.

## D'autres sorties prévues au printemps et à l'automne prochains

L'après-midi, la sortie s'est déroulée le long du petit zoo, puis vers la « Wisserswand » et le « Bruckwald » avec de beaux points de vue sur la Ville de Waldkirch et sa belle ruine du Kastelburg. Après



Les maires des deux villes jumelées, et les présidents des clubs de randonnée. DOC. REMIS

10 km de marche et 400 m de dénivelé, la tarte Forêt Noire traditionnelle a été dégustée avec appétit dans un restaurant gastronomique. Ortgies Heider, président du SWV Waldkirch-Kandel et les guides Wolfgang Zillgith et Karl-Hans Naber ont impeccablement organisé cette belle journée, brumeuse en matinée, mais ensoleillée l'après-midi.

La fraternité entre les membres des deux clubs qui perdu-

re depuis 48 ans, a encore été renforcée suite à cette rencontre conviviale où les maires des deux villes jumelées de Waldkirch et de Sélestat, Richard Leibinger et Marcel Bauer, ont pu se côtoyer avec les randonneurs sans protocole.

D'autres épisodes de sorties communes sont programmés en mai 2015, toujours du côté de Waldkirch, puis en octobre 2015, dans les Vosges, dans le secteur du Bernstein. ■

## L'AGENDA

## SCHERWILLER

La communauté israélite aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

► VENDREDI 24 OCTOBRE. Albert Marcot animera une soirée d'histoire locale sur le thème de la communauté israélite du village aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, à 20 h dans la salle A. Haag à Scherwiller. L'entrée est libre.

Instituteur retraité, le conférencier est un historien bien connu à Scherwiller. Coauteur du livre *Am Bach entlang* sur l'histoire de Scherwiller au fil du temps, il est toujours à la recherche de détails et d'anecdotes sur les temps anciens. Il travaille actuellement à un deuxième tome de l'ouvrage, consacré au commerce, à l'artisanat et la vie associative aux siècles derniers. Il est aussi membre de la confrérie locale des Rieslinger, qui offriront le verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

## SÉLESTAT

## Ateliers jeune public

► DÈS AUJOURD'HUI. Il reste des places pour assister aux ateliers suivants. Inscriptions obligatoires ☎ 03 88 08 69 64 ou [arts.contemporains@ville-selestat.fr](mailto:arts.contemporains@ville-selestat.fr)

– **Judis 23 et 30 octobre.** Atelier dessins de 10 h à 12 h. Basés sur la rencontre avec un artiste, ces ateliers proposent aux enfants d'expérimenter le dessin sous toutes ses formes. L'artiste Laurent Danzo propose aux enfants de découvrir la technique du dessin à la craie en s'inspirant de la ville et de l'art urbain. Rendez-vous cour des Prélats, rue du Sel. Durée : 2 h. Tarif : 7 €. Pour les enfants de 8 à 12 ans.

– **Mardi 28 octobre.** La visite atelier « I love my PATRIMOINE » propose aux enfants d'explorer le patrimoine et d'observer une œuvre d'art au cœur de Sélestat. En se plongeant dans l'univers de l'église Ste-Foy, les enfants pourront découvrir son histoire et sa construction tout en distinguant l'œuvre d'art créée spécialement pour ce lieu. Un atelier de jeu d'ombres complètera la séance. Rendez-vous devant l'Hôtel d'Ebersmunster à 14 h 30. Durée : 1 h 30. Tarif : 3,50 €.

## Théâtre alsacien : la première au profit du centre de lutte anti-diabète

► VENDREDI 24 OCTOBRE. La première de la pièce en dialecte « D'r Weltverbesserer » interprétée par l'ensemble Aloysia aura lieu vendredi à 20 h 30 au CCA. Le prix d'entrée est fixé à 9 €. Les bénéfices seront, comme chaque année, offerts au centre de lutte anti-diabète à Strasbourg sous l'égide du Lions Club Sélestat Humanisme.

## Aux retraités du BTP

► AVANT LE 25 OCTOBRE. Dans le cadre de ses activités sociales de lutte contre l'isolement des retraités, Pro BTP organise une sortie à Kirrwiller (revue des merveilles) le jeudi 20 novembre. Inscriptions auprès du responsable local avant le 25 octobre. ☎ 03 90 56 16 81 ou 06 87 08 08 95.

## L'ÉTAT-CIVIL

## DÉCÈS

## Baldenheim

Henriette Baehr née Farny est décédée le 22 octobre à l'âge de 79 ans. Elle habitait Baldenheim. Les obsèques seront célébrées le samedi 25 octobre à 14 h 30 en l'église protestante de Baldenheim.